



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 mars
2024

RISQUE TMS EN EHPAD : RETOUR SUR LE RDV PRÉVENTION DE LA CRAMIF

> LE RISQUE DE TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES EN EHPAD

Dans le secteur sanitaire et médico-social, les salariés travaillant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont particulièrement touchés par les troubles musculo-squelettiques (TMS) :



94 % des maladies
professionnelles reconnues
dans ce secteur sont liées aux TMS



46 millions
d'euros de cotisations sont versés
au titre de ces sinistres



+ 660 000 jours
de travail sont perdus du fait
des arrêts de travail des salariés touchés

Pour maintenir des soins de qualité et un fonctionnement optimal tout en préservant la santé des salariés, la mise en place d'une démarche de prévention adaptée est plus qu'essentielle. Afin d'accompagner les établissements franciliens à s'y engager, la Cramif les a conviés à une journée d'échanges le 6 février dernier.

> RENDEZ-VOUS PRÉVENTION DU 6 FÉVRIER : UNE FORTE PARTICIPATION

Cette journée d'information et d'échanges a rencontré un grand engouement, témoignant ainsi de la volonté des acteurs du secteur à s'engager dans une démarche de prévention.



Près de
200 professionnels du secteur présents

- **15 intervenants**
(experts en prévention, directrice d'Ehpad, psychomotriciennes, etc.)
- **7 institutions partenaires**
(ARS, conseil départemental du 93, Drieets, etc.)
- **9 fournisseurs et prestataires** de service
- **1 showroom** de matériels techniques



Au programme de cette rencontre :

- Informations sur la sinistralité du secteur sanitaire et médico-social : quels enjeux et quelle méthodologie adopter pour déployer une démarche de prévention efficace ?
- Présentation du **programme TMS Pros développé par l'Assurance Maladie – Risques professionnels**.
- Table ronde sur le thème de la démarche de soins associée à la prévention des TMS.
- Témoignages et retours d'expériences sur la mise en œuvre d'actions de prévention en Ehpad.
- Table ronde consacrée aux aides et accompagnements dont peuvent bénéficier les établissements.

VISIONNER LE REPLAY

TÉLÉCHARGER LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

Tout au long de cette journée, les participants étaient invités à poser leurs questions aux préventeurs et représentants des institutions, à partager leurs expériences et à aller à la rencontre des fournisseurs et prestataires de matériel adaptés à la prévention des TMS présents pour l'occasion.



FRANÇOIS BLANCHARD

Ingénieur conseil régional à la direction régionale des risques professionnels de la Cramif

« Au cours des quinze dernières années, la Cramif a étendu son implication dans le secteur sanitaire et médico-social, en se concentrant initialement sur le milieu hospitalier, abordant les défis liés aux risques chimiques d'une part et aux troubles musculosquelettiques (TMS) d'autre part. À partir de 2014, **l'accueil des personnes âgées a été identifié comme une priorité** pour toutes les caisses régionales et **inscrite dans les divers programmes successifs de TMS Pros**. Depuis 2019, notre engagement s'est élargi pour inclure le domaine de l'aide et des soins à domicile et, désormais, celui de l'accueil des personnes vivant avec un handicap. À travers cet investissement à long terme, **notre objectif est d'assister les établissements du secteur sanitaire et médico-social dans l'élaboration d'une véritable politique de prévention des risques professionnels**. Cela représente un bénéfice tant sur le plan social qu'économique, aussi bien pour les salariés que pour les personnes qu'ils accueillent. »



STÉPHANE DA SILVA

Ingénieur conseil à la direction régionale des risques professionnels de la Cramif

« Nous possédons actuellement tous les outils et compétences nécessaires pour instaurer une véritable démarche de prévention des TMS au sein des Ehpad visant à réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles, tout en améliorant les conditions de travail pour l'ensemble des salariés. Nous comptons sur la collaboration des professionnels du secteur : travaillons ensemble et contribuons chacun à notre niveau à la préservation de la santé de tous. Car prendre soin de soi et de sa santé permettra d'offrir un meilleur soin aux résidents des Ehpad. »

➤ RESSOURCES SUR LA PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES



- [Dossier thématique sur les troubles musculosquelettiques](#)
- [TMS Pros : une démarche efficace en 4 étapes](#)
- [Les aides financières pour prévenir les TMS](#)

À propos de la Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocations de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage).

D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur reconnaissance. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ [CRAMIF.FR](https://www.cramif.fr)

Contact presse :

✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr

📍 @cramif [in](#) LinkedIn [▶](#) YouTube